

EDITO

Chère Madame, cher Monsieur,
chers Amis,

Dans un contexte de précarisation croissante, nous faisons face à l'explosion de la pauvreté et de l'exclusion de personnes et de familles qui se retrouvent à la rue.

En parrainant la campagne des arbres de la solidarité, vous contribuez à reloger des familles et des personnes en situation d'urgence absolue et vous les accompagnez dans une démarche d'insertion professionnelle. Ainsi ils peuvent retrouver un emploi et un logement.

En soutenant les arbres de la solidarité, vous inscrivez cette action à la politique RSE de votre entreprise. La mission du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri s'inscrit parfaitement dans une démarche sociale et territoriale en permettant d'accroître les so-

lutions de relogement qui seront proposées à ces familles et personnes en grande détresse. Enfin et pour rappel, votre don est défiscalisé avec une réduction d'impôts de 60% du montant.

J'espère sincèrement votre soutien aux actions du Foyer, votre générosité est essentielle.

Ensemble, agissons, soutenons les actions du Foyer !

Merci.



Patrick Bocard,
Membre administrateur
Président du Comité des Amis

Je contribue à l'insertion professionnelle des personnes accompagnées par Le Foyer et leur permet de :

Retrouver un emploi
Intégrer une équipe
Se former
Atteindre des objectifs
Se sentir utile et reconnu

« **Votre participation permet de financer l'insertion professionnelle au Foyer.**

Le Foyer contribue à cela depuis plus de 70 ans.

Par ses différents services, elle permet à des hommes et à des femmes de reprendre confiance pour reconstruire leurs parcours professionnels et trouver un emploi.»



Amaury Dewavrin, Président
Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri
Isabelle Delorme,
Directrice de l'Insertion Professionnelle



Combien me coûte cette opération de soutien ?

5 arbres = 6000 euros
soit 2400 euros après défiscalisation

10 arbres = 12 000 euros
soit 4800 euros après défiscalisation

Réduction d'impôt de 60% du montant du don dans la limite de 5% du CAHT (article 238 bis du CGI) pour toute entreprise soumise à IS ou IR.

Votre entreprise mise en avant :

Vous pouvez bénéficier de l'affichage du nom de votre entreprise sur ce bandeau.



Pour cette campagne 2023/2024, un nouveau graphisme a été adopté avec la Métropole !

LES CHIFFRES 2022 DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE AU FOYER dans la Métropole de Lyon :

800
personnes accompagnées

4 dispositifs, autant de tremplins pour rebondir (Ateliers de Chaniers d'Insertion, PERLE, Ateliers d'adaptation à la vie active, Convergence)

164
salariés en insertion en Ateliers Chantier d'Insertion

80%
de sorties positives en insertion



LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Farid,
salarié en insertion
professionnelle

CAMPAGNE DES ARBRES DE LA SOLIDARITÉ 2023/2024

MÉTROPOLE
GRAND LYON

amf69
PHONE ET METROPOLE DE LYON - ASSOCIATION #
DES MAIRES ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE
LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

www.fnds.org

BULLETIN DE PARRAINAGE 2023/2024

Pour permettre à l'association d'enregistrer votre parrainage et de vous adresser un reçu fiscal, nous vous remercions de retourner le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement à l'ordre du
FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

[INFORMATIONS À COMPLÉTER POUR L'ÉDITION DU REÇU FISCAL]

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE :

N° SIRET :

NOM DU CHEF D'ENTREPRISE / CONTACT DE L'OPÉRATION :

MODE DE RÈGLEMENT :

CHÈQUE À L'ORDRE DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI (Au
dos précisez, « Arbres de la solidarité»)

VIREMENT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (libellé «ARBRES»)

CODE ÉTABLISSEMENT : 30003 CLÉ RIB : 97
CODE GUICHET : 01200 BIC : SOGEFRPP
NUMÉRO DE COMPTE : 00037261092 IBAN : FR76 3000 3012 0000 0372 6109 297

Vous recevrez un reçu fiscal, daté du jour, année de votre soutien.

■ **JE SOUHAITE QUE LE BANDEAU DE L'ARBRE PORTE LE
NOM DE L'ENTREPRISE :**

NOM (ou marque) à inscrire sur l'Arbre

■ **JE SOUHAITE ÊTRE IDENTIFIÉ COMME DONATEUR
ANONYME SUR LES LISTES DES PARRAINS PUBLIÉES :**

OUI NON

Date :

Signature :

MONTANT DE : _____ EUROS, SOIT _____ ARBRES)
DE LA SOLIDARITÉ À 1200 EUROS (SOUJMS À DÉFISCALISATION)

Mon soutien pourra être affecté à des actions de soutien à l'hébergement ou à l'insertion professionnelle.

Conformément au Règlement Général Européen sur la Protection des Données personnelles (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression et d'opposition sur les informations vous concernant. Pour l'exercer, contactez notre Déléguée à la Protection des Données Personnelles par mail : contact.dpd@fnds.org. Les fichiers du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ne sont jamais vendus ou échangés sauf à des tiers de confiance dans l'intérêt de la mission. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :

